

Premières tendances 4^e trimestre 2012

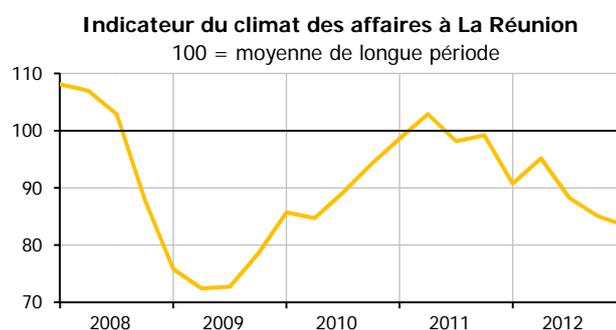
Nouvelle dégradation du climat des affaires

LE CLIMAT DES AFFAIRES

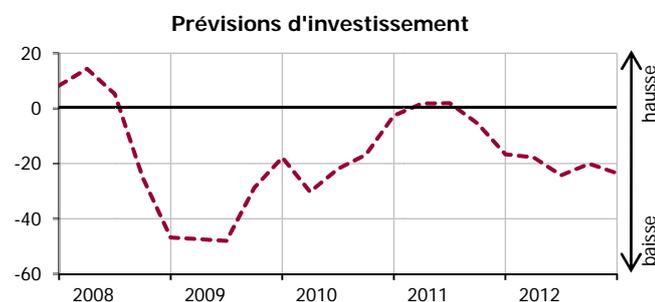
L'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue à nouveau au quatrième trimestre 2012 (- 1,7 point), mais à un rythme moins marqué qu'aux trimestres précédents. Il s'établit à 83,3 points et demeure bien en deçà de sa moyenne de longue période.

Cette diminution est essentiellement imputable aux anticipations négatives des entrepreneurs sur le trimestre à venir. Leurs opinions pour le premier trimestre 2013 expliquent les ¾ du recul de l'indicateur. Les délais de paiement notamment pourraient continuer à s'allonger.

Face à cette nouvelle dégradation de la conjoncture, les intentions d'investir à un an des chefs d'entreprise restent en retrait.



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM



Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

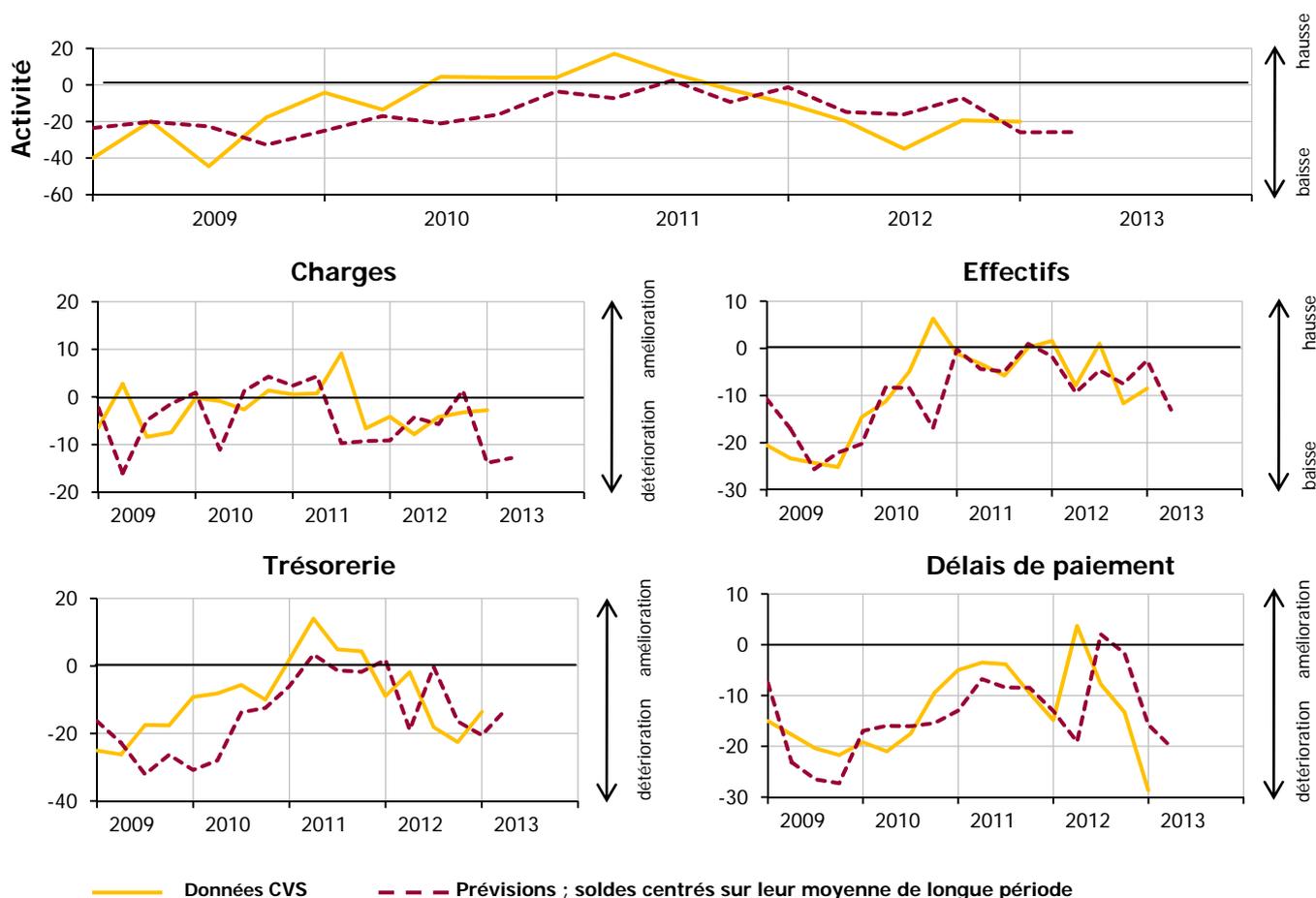
PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Au quatrième trimestre 2012, l'activité passée est jugée en baisse, conformément aux anticipations du troisième trimestre.

La détérioration des délais de paiement est plus prononcée que prévu. En revanche, celle des charges d'exploitation est moins marquée et la trésorerie se retrouve ainsi moins dégradée que ce qui était anticipé.

Les chefs d'entreprise restent prudents pour le début d'année 2013. Ils prévoient toujours une mauvaise orientation de leur courant d'affaires et une nouvelle dégradation des délais de paiement. Ils renouvellent leurs inquiétudes concernant la détérioration de leurs charges d'exploitation.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEDOM – 4^e trimestre 2012 – Premiers résultats

Cette analyse, basée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans le bulletin de conjoncture trimestrielle à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie réunionnaise (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprises interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : février 2013 – Dépôt légal : février 2013 – ISSN 1952-9619